

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit Nom du produit : DYPRO 3D BLACK Code produit : 01 Forme du produit : MÉLANGE

Groupe de produit : PRODUIT FINI

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

Utilisation de la substance/du mélange : INDUSTRIELLE. INDUSTRIE DE L'IMPRESSION 3D. POUR USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT.

1.3. Détails relatifs au fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale : PROFESSIONAL FABRIC DYES LIMITED

1 Murrells Walk

Great Bookham

Surrey

KT23 3LP

Royaume-Uni

Téléphone : +44 (0)1372 456861

Courriel : bob@professionalfabncdyes.co.uk

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0)1226 397954

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification dans le cadre du règlement CLP : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, Catégorie 2

Principaux effets indésirables : H319

2.2. Étiquette

Étiquette :

Mentions de danger : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions d'avertissement : Attention

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPRO 3D BLACK

Page : 2

Pictogrammes de



GHS07

Conseils de prudence : P264 - Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 3: Composition/renseignements sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux :

C.I. Disperse Orange 80

CE	CAS	PBT/WEL	Classification CLP	Pourcentage
274-407-9	70210-10-5	-	Tox. aiguë 4 (orale), H302	>= 2,5 - < 10

C.I. Disperse Blue 148

257-779-7	2239-04-0	-	Irritation des yeux 2, H319	>= 2,5 - < 10
-----------	-----------	---	-----------------------------	---------------

C.I. Disperse Blue E595

286-875-1	85392-17-2	-	Irritation oculaire 2, H319	>= 2,5 - < 10
-----------	------------	---	-----------------------------	---------------

Composants non classés :

EINECS	CAS	Classification CHIP	Classification CLP	Pourcentage
		-	-	

Section 4: Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Généralités : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contact avec la peau : Laver abondamment avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, puis consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a été observé. Peut provoquer une irritation de la peau.

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion : Peut provoquer nausées et vomissements.

Inhalation : Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a été observé. Peut irriter les voies respiratoires.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPRO 3D BLACK

Page : 3

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat/particulier : Traiter de manière symptomatique.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Des moyens d'extinction appropriés au feu environnant doivent être utilisés. Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers liés à l'exposition : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les produits de décomposition peuvent constituer un danger pour la santé. Des vapeurs dangereuses peuvent être libérées.

5.3. Conseils aux sapeurs-pompiers

Conseils aux sapeurs-pompiers : Évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'inflammation si cela peut se faire en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés. Faire preuve de prudence lors de la lutte contre tout incendie d'origine chimique. Ne pas laisser les effluents de la lutte contre l'incendie s'infiltrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans un équipement de protection approprié, y compris une protection des voies respiratoires. Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : S'assurer que le lieu de l'incident est bien aéré. Éliminer toutes les sources d'inflammation possibles. Évacuer la zone.

Précautions individuelles : Se reporter à la section 8 de la FDS pour les détails sur la protection individuelle.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute pénétration dans les égouts et les eaux publiques. Aviser les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Recueillir les produits déversés.

Utiliser un balai ou une pelle pour transférer les déversements dans un conteneur approprié en vue de leur élimination.

6.4. Références à d'autres sections

Références à d'autres sections : Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : « Contrôle de l'exposition/protection individuelle ».

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sans danger

Exigences de manipulation : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle si nécessaire. Se laver les mains après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques supplémentaires lors du traitement : S'assurer que le lieu de l'incident est bien aéré. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire. Éviter de soulever la poussière.

7.2. Conditions nécessaires pour un stockage sans danger, y compris pour les produits incompatibles

Conditions de stockage : Conserver les conteneurs hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité.

Produits/Matériaux incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Sources d'ignition. Lumière directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Aucune donnée disponible.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPRO 3D BLACK

Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Page : 4

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Poussières respirables

État	VME de 8 heures	VLE de 15 min	VME de 8 heures	VLE de 15 min
Royaume-Uni	-	-	-	-

Valeurs DNEL/PNEC

DNEL/PNEC Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles d'exposition

Mesures techniques : Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée.

Protection des voies respiratoires : Appareil de protection des voies respiratoires avec filtre à particules (filtre de type P1, P2 ou P3). Norme : EN 149 Protection contre les particules liquides et les vapeurs.

Protection des mains : Gants résistant aux produits chimiques. Gants en butyle, nitrile, caoutchouc, latex, PVC ou néoprène. Norme : EN ISO 374. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et dès que des traces de perforation apparaissent.
Perforation : 6 (> 480 minutes).

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité. Pour les poussières fines. Avec protections latérales. Norme : EN 166

Protection de la peau : Vêtements de protection.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : Solide

Apparence : Poudre

Couleur : Noir

Odeur : Odeur caractéristique

Inflammabilité: Ininflammable

pH : ≈ 8 à 20 °C

9.2. Autres informations

Autres informations : Aucune donnée disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPRO 3D BLACK

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Sources d'ignition.

Page : 5

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

Prod. de décomposition dangereux : L'exposition à des températures élevées peut donner des produits de décomposition dangereux tels que le monoxyde et le dioxyde de carbone, _____ de la fumée et des oxydes d'azote (NO_x).

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations relatives aux effets toxicologiques

Valeurs de toxicité :

Voie	Espèce	Test	Valeur	Unités
DL50 orale rat				> 2 000 mg/kg

Composants dangereux :

Non classé				
------------	--	--	--	--

--	--	--	--	--

Dangers pertinents de la substance :

Danger	Voie	Base
Lésion/irritation oculaire grave	OPT	Non classé pH : ≈ 8 à 20 °C
Sensibilisation respiratoire/cutanée	DRM	Non classé pH : ≈ 8 à 20 °C

Symptômes/voies d'exposition

Contact avec la peau : pas remplis.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec les yeux : pas remplis.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité :

Non classé. CL50 poisson 1 : > 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Non établi.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DYPRO 3D BLACK

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Identification PBT : Aucune information supplémentaire disponible.

Page : 6

12.6. Autres effets indésirables

Autres effets indésirables : Éviter tout rejet dans l'environnement.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : Éliminer les emballages de manière sûre conformément aux réglementations locales et/ou nationales.
Éviter tout rejet dans l'environnement.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport : Non applicable.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation relative(s) à la santé, à la sécurité et à l'environnement concernant la substance ou le mélange

_____ Ne contient aucune substance soumise à des restrictions. _____

15.2. Évaluation de sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations : Texte complet des mentions de danger H et EUH :
Tox. aiguë 4 (orale) toxicité aiguë (orale), Catégorie 4
Irritation des yeux 2 Provoque une sévère irritation des yeux, Catégorie 2
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions légales : Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes mais ne visent pas à être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Cette société n'est pas responsable des dommages résultant de la manipulation du produit ci-dessus ou de

[suite]